

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **Développement social local : Une démarche innovante expérimentée dans l'Yonne**

**Le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne expérimentent une nouvelle méthodologie d'intervention sociale collective : le « développement social local ». Un processus innovant destiné à développer une approche des problèmes sociaux basée sur le triptyque élus, professionnels et habitants du territoire.**

La Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de l'Yonne ont décidé de développer ensemble une démarche participative des acteurs de territoire (professionnels et élus) et des publics, dans la résolution collective des problématiques vécues par la population locale. Ils ont mis en place un projet d'expérimentation de « développement social local » (DSL), processus partenarial visant, à l'échelle d'un territoire, à l'élaboration de projets sociaux sur la base d'un diagnostic partagé.

*« Depuis plusieurs années la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de l'Yonne, institutions qui ont les mêmes publics mais des missions et budgets propres, ont la volonté d'aller plus loin dans leur collaboration, mais aussi dans la prise en charge des personnes les plus en difficulté (qui souvent ne viennent pas faire écouter leur parole) »* indiquent Béatrice Tinel, coordinatrice de l'Action Sociale Territoriale du Conseil Général de l'Yonne et Françoise Huysman, responsable du Département d'Action Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales. *« Le « développement social local » est une méthodologie d'intervention sociale collective reposant sur un triptyque local : élus, professionnels et résidents. Il permet de construire l'écoute des habitants, qui représentent un peu le maillon manquant dans nos façons traditionnelles de travailler. »*

*« Avec cette démarche, nous passons d'une action sociale centralisée à une action sociale territorialisée, poursuit Bernard Le Naour, directeur général adjoint de la Solidarité Départementale du Conseil Général de l'Yonne. Pour le travailleur social, qui est aujourd'hui dans une intervention essentiellement individuelle, cela implique de changer de pratique professionnelle et de travailler sur l'idée d'un projet collectif qui permette la liaison entre différentes compétences. »*

## DOSSIER DE PRESSE

### Développement social local : Une démarche innovante expérimentée dans l'Yonne

## Soutenir les réseaux de solidarité spontanée

Le « développement social local » tend à renouer avec les ambitions d'une action sociale émancipatrice et non limitée à une offre de service, considérant que la démocratie n'est pas seulement un régime protecteur des droits, mais qu'elle doit garantir des formes d'implication des citoyens. L'enjeu de l'expérimentation peut ainsi se résumer par la question : « Comment le territoire peut-il produire de la cohésion, au-delà de la seule mise en œuvre nécessaire des actions de soutien et d'assistance aux populations les plus vulnérables ? »

*« Nous demandons aux populations des territoires sélectionnés (les communes de Tonnerre, Briennon-sur-Armançon et Villeneuve-sur-Yonne) quels sont leurs atouts, leurs faiblesses et les solutions qu'elles pourraient aider à mettre en œuvre, explique Françoise Huysman. Parfois des réseaux de solidarité spontanée s'organisent (covoiturage, alphabétisation, socialisation...) et une énergie collective peut se dégager, qui fait que l'on devient soi-même demandeur de la proposition à construire et non plus de l'offre à recevoir, ce qui est important. »*

*« Il y a peut-être des solidarités à reconstruire afin de bâtir ensemble un certain nombre de réponses, confirme Pierre Rougé, directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne. Il est important que les bénéficiaires finaux soient acteurs de la démarche et participants de la réponse. Nous dépassons alors les limites du diagnostic actuel, qui est le diagnostic d'un professionnel. »*

*« L'objectif c'est aussi ça : que les habitants soient force de propositions collectives, appuie Bernard Buffaut, président de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne. Mais nous devons rester modestes dans les objectifs et les thématiques, afin de pouvoir répondre aux attentes des populations. »*

*« D'où l'idée de bien cerner le diagnostic et les pistes de travail de manière à ne pas se donner des ambitions démesurées qui feraient qu'on ne pourrait pas les réaliser », précise Bernard Le Naour.*

La communication entre les partenaires n'utilise aucun argument d'autorité et de pouvoir. Une compréhension mutuelle du langage des uns et des autres est nécessaire, tout comme la construction d'un savoir commun à travers les échanges.

## DOSSIER DE PRESSE

### Développement social local : Une démarche innovante expérimentée dans l'Yonne

## Une expérimentation en un an

Un séminaire de cadres du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne a constitué l'acte fondateur de la volonté de créer des espaces collaboratifs entre les institutions avant de porter ensemble l'expérimentation de « développement social local » sur le terrain. « *Nous avons partagé la connaissance que nous avons de nos missions et des différents territoires avant de choisir ceux sur lesquels nous pourrions expérimenter cette méthode de travail*, précise Béatrice Tinel. Confrontés à des problématiques repérées différentes (formation des jeunes, mobilité, précarité, travailleurs pauvres, logement, santé, insertion sociale et professionnelle...), ceux-ci remplissent cependant des conditions de partenariat possible.

A l'issue de ce choix, des équipes territorialisées d'une quinzaine de personnes ont été constituées, composées des responsables des Unités Territoriales de Solidarité, de cadres techniques et de travailleurs sociaux (Conseil Général), de responsables et d'agents de développement (Caisse d'Allocations Familiales). Ces équipes ont participé à deux journées plénières de formation encadrées par des intervenants spécialistes du DSL (qui accompagnent les travaux jusqu'à leur conclusion), entre enseignement théorique et ateliers permettant à chacun d'échanger ses connaissances du territoire.

Ont succédé cinq journées de formation-action par site, comprenant des démarches de consultation des habitants (tables rondes avec les publics de l'Unité Territoriale de Solidarité, du Centre Communal d'Action Sociale, du Centre Social, de la Mission Locale...) et autres acteurs, afin de d'identifier collectivement les problématiques pour établir le diagnostic partagé et mettre en place le projet.

Un comité de suivi, composé des directeurs, responsables, sous-directeurs, cadres territoriaux, chef de projet et des deux intervenants, assure le suivi de la démarche. Et régulièrement les élus, réunis dans un comité de pilotage constitué également des représentants de la 4<sup>e</sup> commission du Conseil Général et des administrateurs du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales, valident les travaux. « *C'est un élément très important, appuie Béatrice Tinel. Tous les acteurs, autour de la table, se mettent d'accord sur la problématique et la façon de la résoudre. Cela prend du temps (35 jours d'intervention répartis sur un an), mais la notion de temps en travail social est différente et une problématique territoriale est toujours longue à résoudre.* »

A l'issue des journées de formation-action, les groupes travailleront à l'élaboration d'une charte. Charte qui sera partagée si la démarche est généralisée à l'ensemble des équipes.

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **Développement social local : Une démarche innovante expérimentée dans l'Yonne**

## **Les élus impliqués**

*« Ce qui m'intéresse dans cette démarche c'est qu'elle est participative et que la population y est actrice, indique André Fourcade, le maire de Tonnerre. Je compte sur cela pour que les craintes et les doutes puissent s'exprimer, autrement que par des revendications, et que les habitants comprennent que les collectivités ne peuvent pas tout. J'ai le double espoir d'une mobilisation et d'une redynamisation collectives. »*

Jean-Claude Carra, maire et conseiller général de Brienon-sur-Armançon, espère avant tout *« arriver à des propositions concrètes pour faire face aux difficultés mises en évidence »*. *« Nous ferons le maximum si on nous propose du concret, mais pas seuls. Sur le territoire de Brienon par exemple, nous sommes confrontés au fait que les jeunes sortis du collège ne se forment plus et donc n'évoluent pas. Des consultations déjà organisées ressort l'idée de création d'une structure pour accueillir ces jeunes. Mais si nous avons la possibilité d'avoir un local, il n'en va pas de même pour l'encadrement : nous n'avons pas les moyens de recruter un animateur de plus. Cela impliquerait donc de trouver un cofinancement. »*

**Coût de l'expérimentation : 50 000 €,**  
dont 30 000 € pris en charge par le Conseil Général de l'Yonne.

### **Objectif final :**

Former les travailleurs sociaux à l'élaboration d'un projet social de territoire adapté aux besoins collectifs à satisfaire, porté par les élus, avec l'adhésion des habitants.

### **En détail :**

- . Repérage et identification des problématiques du territoire (co-production d'un diagnostic partagé et de pistes d'action).
- . Mobilisation du partenariat (acteurs, habitants).
- . Etablissement d'une stratégie partagée.
- . Organisation d'un mode de gouvernance local pour le suivi du projet de territoire (définition d'une instance régulière regroupant des représentants des élus, des techniciens, des habitants)